

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET
COMPTE RENDU du 6 septembre 2021

Nombre de membres afférents au Conseil : 15	En exercice : 15
Présents : 13	Votants : 15 (dont 2 pouvoirs)
Date de la convocation : 30 août 2021 -	Date d'affichage : 8 septembre 2021

L'an DEUX MILLE VINGT et UN, le six septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle polyvalente de MONTBELLET, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents :

MM Marie-Thérèse DREVET, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Bruno GALLI, Maryse CHARVET, Emmanuel AMBOISE, Thierry GARNIER, Fabienne STEPHAN, Olivier GUILLOT, Lydia MARTINEZ, Isabelle SALLIN, Jean-Louis GACHET, Fabrice PONSOT

Absents excusés avec pouvoir :

- Sylvie CARNEIRO DA SILVA	pouvoir à Isabelle SALLIN
- Nicolas LAURENT	pouvoir à Fabrice PONSOT

Rappel de l'ordre du jour :

- Délibération portant désignation des membres de la commission aménagement du territoire PLUi
- Centre de gestion 71 : marché d'assurances des risques statutaires : Adhésion
- Compte-rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

1 Lecture du compte rendu du 12 juillet 2021 :

Approuvé à l'unanimité.

2/ Délibération portant désignation des membres de la commission aménagement du territoire PLUi.

Pour mémoire : le 23 février 2017, la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois définissait par délibération, les modalités de collaborations entre élus et notamment la constitution d'un comité de pilotage «PLUi » ayant pour rôle d'être le relais entre les communes et l'intercommunalité et d'assurer le suivi de l'ensemble de la procédure du PLUi. Considérant le renouvellement du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, Considérant la complexité de la gouvernance du PLUi, il a été proposé de nouvelles modalités de collaborations des élus à savoir le remplacement du comité de pilotage tel que défini dans la délibération du 21 02 2017 par **la Commission «Aménagement du territoire PLUi»** qui devra se composer d'un représentant par commune minimum.

Pour Montbellet, il y aura 2 représentants.

Cette commission reprend les missions attribuées au comité de pilotage à savoir être le relais entre les communes et l'intercommunalité, assurer le suivi de l'ensemble de la procédure du PLUi.

Le conseil valide la désignatio de Marie-Claire HUSSON et de Marie-Thérèse DREVET (déléguées CCMT) pour siéger à la commission Aménagement du territoire PLUi

3/ Centre de gestion : marché d'assurances des risques statutaires : Adhésion

Conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°86-552 du 14 mars 1986, la commune a donné mandat au Centre de Gestion de Saône et Loire pour lancer une consultation de souscription à un contrat d'assurance couvrant les risques statutaires des agents.

Suite à cette consultation réalisée le marché a été attribué à AG2R Prévoyance avec pour gestionnaire GRAS SAVOYE pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2022 .

Le Conseil donne un avis favorable à l'adhésion et tous pouvoirs à Madame le Maire pour la signature des documents s'y rapportant.

4/ Compte rendu des réunions intervenues

Rentrée scolaire : Madame le Maire précise qu'avec l'ouverture de la 4^e classe la rentrée s'est déroulée sereinement. Les classes sont moins surchargées. L'organisation a été définie au cours de la réunion de pré-rentrée composée du corps enseignant, personnel communal, périscolaire et élus. L'association du Restaurant Scolaire ont participé à la rencontre.

Un équipement informatique composés de tablettes, ordinateurs portables et TBI est venu compléter l'équipement existant ainsi que l'achat de petits mobiliers.

La société Midi Traçage a effectué les traçages de jeux au sol dans les différentes cours du groupe scolaire. (marelles, circuit, ...)

Mme Dominique LOISEAU, pour la garderie périscolaire et également employée au restaurant scolaire a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er octobre 2021. Un recrutement pour un poste polyvalent est lancé à raison de 80 heures /mois (temps partiel annualisé). L'annonce est parue dans le M.I.de Septembre.

Travaux de voirie : Mr BORNUIAT précise que la majorité des travaux programmés cette année ont été faits. Reste à réaliser : le parking du Bas de Montbellet ainsi que la Route des Essarts. Les marquages au sol et des panneaux de signalisation seront effectués dans un 2^e temps.

Réfection clocher Eglise St Didier : suite à la consultation effectuée par M. REYNAUD, architecte, deux entreprises ont été retenues pour la maçonnerie et la charpente du clocher. Les ordres de service seront signés au cours du mois de septembre.

Mme le Maire sollicitera également l'avis de M. REYNAUD, quant à l'état du toit et du clocher de l'église de St Oyen. En effet, la couverture de l'édifice et son clocher présentent également des faiblesses.

Travaux pont de Saône : le démarrage du chantier avec ENEDIS va s'opérer au cours de la 2^{ème} quinzaine de Septembre et sera suivi de la démolition de la maison pontière.

5 /- Questions diverses

Don d'un sculpteur : Etienne BORGIO, artiste invité au cours de la saison 2021 à la Chapelle des Arts, a proposé à la municipalité, la donation d'une sculpture en pierre marbrière de la Turbie. Il s'agit d'une vénus d'inspiration antique fragmentaire installée sur un socle en pierre. M. BORGIO propose de l'installer dans un massif à l'entrée de la Chapelle des Arts. Le Conseil le remercie vivement et accepte sa proposition. Contact sera pris avec la Chapelle des Arts afin d'en fixer le lieu de pose ainsi que l'organisation d'une cérémonie de remerciements.

- le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Mâconnais-Sud Bourgogne** organise les 10 et 11 septembre 2021 à destination des particuliers, son 3ème FORUM de la RENOVIATION ENERGETIQUE à CLUNY – Entrée libre -

AGENDA des Commissions communales et groupes de travail :

Les délégués sont invités aux dates suivantes en Salle de réunion de la Mairie à 19 heures

-
- **PLAN DE SAUVEGARDE ET DÉFENSE INCENDIE** : mardi 14 septembre 2021
-
- **VOIRIE** : lundi 20 septembre 2021
-
- **BÂTIMENTS** : lundi 27 septembre 2021
-
- **CCAS** : mardi 5 octobre 2021
-
- **CIMETIÈRE** : lundi 11 octobre 2021
-
- **COMMUNICATION** : lundi 18 octobre 2021
-
- **FLEURISSEMENT DÉCORATION** : mardi 19 octobre 2021

D'autre part, un groupe d'élus sera créé pour l'installation de jeux d'enfants sur la Commune en association avec des parents et assistantes maternelles.

Même non inscrits en début de mandat dans les commissions, chaque élu peut participer en fonction de l'ordre du jour.

*Date de la prochaine séance de conseil municipal
lundi 4 octobre 2021 à 19h00*

La séance est levée à 20h55

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents